



Dispositif d'appui
à la **coordination**

Appui Santé Lille Agglo

Professionnels de santé,
du médico-social ou du social,

**Vous êtes face à
un parcours de santé complexe
et avez besoin d'aide ?**

Contactez-nous !

03.20.87.49.49

ou

dac.asla@ghicl.net



"Améliorons ensemble les parcours de santé."

ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Nos missions



Assurer un appui aux professionnels

Informer, Orienter, Conseiller

- Informer sur l'activité d'une structure, d'un professionnel
- Orienter vers un dispositif, un soutien
- Mettre en relation avec les ressources du territoire, en faciliter l'accès



Accompagner & coordonner

les parcours de santé complexes

Contribuer avec d'autres acteurs, **en lien avec le médecin traitant, et en subsidiarité à répondre à**

- un besoin d'appui à la coordination des parcours de santé complexes
- un besoin d'expertise en soins palliatifs et en gériatrie



Animation territoriale

et soutien des pratiques professionnelles

- Participer au développement et à la structuration de logiques de parcours de santé
- Favoriser la diffusion et le partage des bonnes pratiques
- Observer les ruptures de parcours et assurer la remontée d'informations aux tutelles et partenaires

DE TOUT ÂGE, TOUTE PATHOLOGIE

Nos principes d'intervention

Coordination

Le DAC organise et articule des actions réparties entre acteurs dans le respect des périmètres d'intervention de chacun

La responsabilité de l'action auprès de l'utilisateur est confiée à l'entité la plus compétente, au plus proche de la personne, en respectant le libre choix

Intervention en Subsidiarité

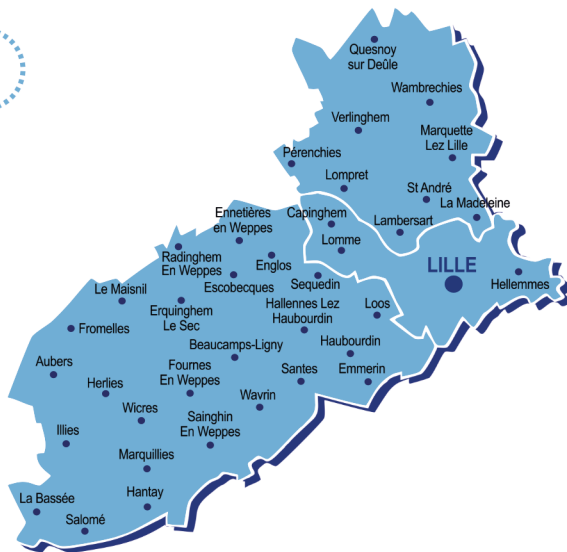
Appui gradué

Le niveau de réponse du DAC est gradué en fonction de la situation, dans une approche globale. L'accompagnement peut-être ponctuel ou dans la durée, en fonction des besoins de la personne et de son projet.

Notre territoire

rassemble

38 communes



Contact

Notre équipe pluridisciplinaire répond à vos demandes :

 **Email** : dac.asla@ghicl.net

 **Téléphone** : 03.20.87.49.49

 **Horaires** : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Plus d'informations ?
Consultez notre
site internet :
daclilleagglo.fr



Le DAC est un dispositif gratuit

financé par

